

La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'étend sur 1 445 km². Elle est composée de 6 communes, dont 84 954 habitants. Sa situation géographique en fait un territoire stratégique. Allant de la mer au sud, jusqu'à la montagnette au nord, du Gard à l'ouest, jusqu'aux Alpilles à l'est.

Terre riche par ses différents paysages, Crau, Alpilles, Camargue, Montagnette, mais également complexe, elle subit les aléas du climat, du vent. Sa ville centre est traversée par le Rhône.

A l'image d'un territoire qui peut se révéler difficile, la communauté d'agglomération sait s'adapter aux situations qui bouleversent notre actualité... crise sanitaire, emploi, tout en favorisant l'égalité hommes femmes et en prônant la bienveillance. Son mode de management en fait un lieu où il fait bon de travailler.

Chargé de mission clauses d'insertion (F/H)

La mission principale du chargé de mission clauses d'insertion est d'assurer la promotion de l'achat socialement responsable auprès de tous les donneurs d'ordre de l'arrondissement d'Arles.

Il est un appui et un accompagnement technique dans la mise en œuvre de l'achat socialement responsable auprès des donneurs d'ordre (dont ACCM), des entreprises soumissionnaires et attributaires.

Missions principales

- Promotion, sensibilisation et veille auprès des donneurs d'ordre du territoire pour développer l'achat socialement responsable dans les marchés publics et privés,
- Appui à la mise en œuvre de l'achat socialement responsable (clauses d'insertion, marchés réservés, marchés d'insertion) : identification des marchés, détermination de la hauteur des engagements demandés aux entreprises en matière d'insertion, contribution à la rédaction des pièces du marché intégrant des clauses d'insertion auprès des différents donneurs d'ordre dont ACCM,
- Appui aux entreprises soumissionnaires et attributaires dans les différentes phases des marchés concernés,
- Mobilisation et animation des acteurs de l'emploi pour le repérage des publics et leur suivi dans l'emploi,
- Suivi de la mise en œuvre de chaque marché auprès des donneurs d'ordre du territoire (dont ACCM) et des entreprises,
- Mise en place des outils et services nécessaires pour faciliter l'embauche, le recrutement et l'intégration des salariés bénéficiaires des clauses d'insertion,
- Mise en réseau et animation du partenariat des donneurs d'ordres et des structures d'insertion intervenant sur les marchés,
- Construction et animation de partenariat avec des donneurs d'ordre, réseaux, branches professionnels, ... (conventions cadres,) dans le cadre de la promotion et de la mise en œuvre des clauses d'insertion,
- Construction et gestion d'outils de suivi (tableaux de bord, etc.).

Compétences requises

Connaissances théoriques :

Formation supérieure en lien avec le développement local, l'économie, l'emploi, la conduite de projets.

Connaissances techniques :

- connaissance et expérience de l'entreprise
- connaissance des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle
- connaissance de l'environnement juridique des collectivités et si possible du code des marchés publics

Qualités personnelles :

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Capacité d'adaptation, de négociation et d'analyse
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe et avec de nombreux partenaires
- Aisance rédactionnelle
- Capacité de management de projet
- Conduite de réunions et rédaction de compte-rendu

Rémunération statutaire et chèques déjeuner

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2024

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 16 septembre 2024

A l'attention de : M. le Président

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

5 rue Yvan Audouard – BP 30228

13637 Arles cedex

recrutement@agglo-accm.fr

Pour tous renseignements complémentaires

Madame Cécile TEYRAS, responsable service emploi-insertion 04.86.52.60.60